

# BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE  
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

## MARCHÉ DE LYON.

Lyon, le 7 avril 1883.

La température s'est beaucoup radoucie depuis deux jours, grâce aux vents du Sud, qui dominent actuellement. Les plaintes sur les blés en terre semblent se relâcher un peu, mais le fait du déficit dans les ensemencements n'en existe pas moins, la culture n'a que fort peu fréquenté nos marchés, ce qui n'a pas empêché la faiblesse de se produire dans les cours par suite de la position difficile où commence à se trouver la meunerie.

Si nous devons nous en rapporter aux pronostics insérés dans le journal anglais *Beerbohm's List*, pronostics donnés chaque année, lors de l'équinoxe, et basés sur les vents dominants à cette époque, nous aurons un été froid et humide. Nous ne voudrions pas que nos amis attribuent à ces prédictions, une valeur trop grande, mais il n'en est pas moins vrai que depuis quelques années, elles se sont réalisées, et nos voisins anglais leur prêtent une certaine attention.

L'adjudication d'aujourd'hui avait attiré assez de monde à Lyon. — Le marché s'en est peu ressenti, car les offres ont été médiocres et la meunerie écoutait peu les propositions.

Avec très peu d'affaires les prix restent les mêmes.

Nous cotons : Blés

du Dauphiné 1 <sup>er</sup> choix . . .	25,25	25,50
— ordinaire . . .	25, »	24,75
de Bresse 1 <sup>er</sup> choix . . .	25,25	25,50
— ordinaire . . .	25, »	24, »
du Bourbonnais . . . . .	26,50	25,50
de Bourgogne . . . . .	25, »	24,50
Blés de Russie . . . . .	26 »	29 »
Blés de Danube . . . . .	23 »	26 »
Blés d'Algérie durs . . .	26,50	28,50
Blés de Bombay durs . . .	26, »	28, »

Les 100 kil., gare Lyon ou environs.

A Marseille, pas de changement à signaler sur les diverses sortes de blés. Les prix se soutiennent, mais on ne peut donner cette appréciation que pour les petites transactions, car celles importantes manquent absolument.

A Bordeaux, il y a beaucoup de fermeté; le blé de pays est tenu à 20.50 les 80 kilog.; les roux d'hiver d'Amérique valent 21.75 en disponible, livraison en trois mois de mai.

A Nantes, le calme continue; les blés sont tenus de 19.75 à 20 les 80 kil.; les roux d'hiver d'Amérique restent cotés de 19.25 à 19.50 les 100 kil. sur wagon à St-Nazaire.

Au Havre, on ne signale aucun changement.

A Londres, les affaires ont été presque nulles; sur les cargaisons à la côte, les vendeurs avaient un peu baissé les prix, malgré cela les acheteurs ont fait défaut. L'orge était ferme, l'avoine lourde et le maïs sans variation.

Anvers accuse du calme et des prix sans changement pour tous les grains.

Berlin signale du calme sur le blé et de la fermeté sur le seigle.

A New-York, aucun changement dans les prix; le blé roux d'hiver disponible reste coté à 17.43 l'hect.

New-York, à 1 dollar 20 cents le bushel disp., perd 2 cent. 1/2 sur la semaine précédente (fr. 23 15 les 0/0 k., contre fr. 23 62.) Le change est à — 0/0.

Le courant mois est à 1 17 1/2 contre 1 19 1/9; mai à 1.19 1/8 contre 1.22; juin à 1.20 1/8, contre — Le marché continue à être lourd avec une tendance faible. Le fret est à 2 sh. 1/4.

St-Petersbourg (cours du 3 avril) restent toujours à 13 roubles 70 kopecks le tchetwert (fr. 22 02 les 0/0 kil.).

Etats-Unis. — Les expéditions, pendant la semaine finissant le 2 avril, se sont élevées à 275,590 quintaux métriques, dont 53,250 pour le Continent, 32,550 pour la France et 188.790 pour l'Angleterre. — Les stocks visibles étaient à cette date de 6.102,000 quintaux, en diminution de 378,000 quintaux métriques sur la semaine précédente.

Dardanelles. — Du 21 au 27 mars, 16 navires, dont 1 voilier, portant ensemble 180.000 quintaux métriques de blé, ont passé le détroit: 14 en provenance d'Odessa, 1 de Sébastopol, 1 de Varna. De ce nombre, 1 voilier s'est déclaré pour Marseille, 7 vapeurs pour Malte, 3 pour Anvers, 2 pour Londres, 1 pour St-Nazaire, 1 pour Dunkerque, 1 pour Vlaardingen.

En farines, les prix ont fléchi. La meunerie de notre rayon ne trouve plus un écoulement aussi facile en boulangerie, et commence à être encombrée. Cet état de choses est susceptible de persister quelque temps, et pourrait, si la température était favorable, nous faire fléchir un peu.

En définitive, le rôle prépondérant appartient maintenant à la température, dont les variations dicteront les cours, et il est probable que nous verrons successivement des hauts et des bas. Le rôle de vendeur à découvert sur le livrable nous paraît néanmoins dangereux aux cours actuels, tandis qu'un achat pourra toujours se liquider avec bénéfice, à la suite d'intempéries comme il en survient toujours, même dans le cours d'un été très favorable. Les variations du marché Américain devront être suivies attentivement, car de la récolte de ce pays dépendra aussi, en grande partie, l'avenir de nos cours.

On cote : Farines

Supérieures . . . . .	48,50	49, »
Commerce 1 <sup>res</sup> . . . . .	44,50	45,50
— rondes . . . . .	39, »	40,50

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises.

Et Farines

de boulangerie 1 <sup>res</sup> . . .	49, »	51, »
rondes supérieures . . .	43, »	» , »
— ordinaires . . . . .	41,50	» , »

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises, au domicile de l'acheteur.

Peu de chose à dire sur les grains grossiers.

Les cours restent à peu près comme la semaine dernière, mais la tendance est meilleure, et les vendeurs font défaut. Les besoins qui se manifestent à l'étranger, pour quelques denrées pourraient produire une reprise sur notre marché, à un moment donné.

Les maïs et les sarrasins, qui sont à fin de saison, accusent de la fermeté.

Les orges en belle qualité sont bien tenues.

Seigle . . . . .	15, »	» , »
Orge brasserie . . . . .	21, »	22, »
— mouture . . . . .	18, »	» , »
Avoine . . . . .	18, »	20, »
Maïs . . . . .	20,50	23, »
Sarrasins . . . . .	18,25	18,75
Gros son 1 <sup>er</sup> choix . . .	11, »	11,50
Son ordinaire . . . . .	12, »	11,50
Recoupes fines . . . . .	10,75	11, »
— grosses . . . . .	11, »	11,50
Fleurages blancs . . . .	16, »	16,50
— bis . . . . .	14,50	14, »

Les 100 kilos disponibles.

Trèfle violet . . . . .	195 à 200
— blanc . . . . .	180 à 225
— hybride . . . . .	180 à 230
— d'Amérique . . . . .	180 à 185
Luzerne de Provence . . .	155 à 170
— du Poitou . . . . .	135 à 145
— d'Italie . . . . .	155 à 150
Minette . . . . .	60 à 75
Ray-grass anglais . . . .	60 à 65
— d'Italie . . . . .	68 à 74
Pois jaras . . . . .	23 à 25
Sainfoin à une coupe . . .	32 à 35
— deux coupes . . . . .	33 à 36
Vesce . . . . .	27 à 28

Au marché des fourrages de la place de la Croix, il y avait ce matin un approvisionnement considérable offert à la vente. Les affaires ont été assez animées; les détenteurs ne faisant pas trop de résistance pour placer leurs marchandises qui sont poussées par les récoltes futures.

Foin de Bourgogne . . .	11,75	12, »
— de pays . . . . .	8,25	9,25
Paille de froment . . . .	4, »	4,25
— de seigle . . . . .	4, »	» , »
— d'avoine . . . . .	4, »	» , »
Luzerne . . . . .	8,50	9,50

## RESULTATS D'ADJUDICATION.

Lyon, le 7 avril 1883.

Aujourd'hui, l'administration de la guerre a adjugé les fournitures suivantes:

*Blé tendre* : 2000 qx mét. adjugés à 25.48 et 25.49.

*Sel* : 150 qx. adjugés à 14.70.

*Haricots* : 250 qx. adjugés à 28.93.

*Riz* : 100 qx. adjugés à 34.88.

*Foins pays* : 1.400 qx mét. adjugés de 9.98 à 10.24 à divers.

*Foins de Bourgogne* : 300 qx. adjugés à 12.40.

*Luzerne* : 900 qx. adjugés de 10.91 à 11.48.

*Paille de froment* : 5.000 qx. adjugés de 5.34 à 5.64, à divers.

*Paille de seigle* : 600 qx. adjugés de 5.20 à 5.29.

*Avoine* : 5000 qx. adjugés de 19.92 à 20.34.

## MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 6 avril 1883.

Malgré l'exiguïté de notre stock et la reprise des achats de la minoterie, le calme ne discontinuait pas à cause de la faiblesse des demandes de l'intérieur et les cours ont subi une dépression de 0 fr. 25 à 0 fr. 50.

Nous cotons :

Disponible :

Irka Nicolaïeff 128/123 . . .	32. »
Berdianska 128/123 . . .	34. »
La charge entrepôt 1 <sup>er</sup> coût.	
Berdianska dur . . . . .	126 25. »
Noursi — . . . . .	19. » à 21. »
Horani — . . . . .	19. » à 21. »
Bombay dur n° 4 . . . . .	24.50
— n° 5 . . . . .	23.50
— n° 6 . . . . .	22. »
Red-Winter n° 2 . . . . .	27.50
Azima Berdianska 125 . . .	25. »
Kertch . . . . .	24. »
Nicopol . . . . .	24.25 à 25. »
Tendre azow . . . . .	121. 24. »
Burgas . . . . .	22. » à 22.50
Danube . . . . .	20. » à 22. »
Salonique rouge . . . . .	21.50 à 22.50
Varna . . . . .	20.50 à 21. »

Les 100 kilogr., entrepôt 1<sup>er</sup> coût.

Dur de Bône ou de Philippeville . . . . . 25.75

Les 100 kilogr. consignation, 1<sup>er</sup> coût.

Désignation avril  
arrivée jusque 15 juillet.

Irka Azow 128/123 . . .	31.50
— Nicolaïeff 128/123 . . .	31.50
Berdianska 128/123 . . .	33.50
La charge, entrepôt 1 <sup>er</sup> coût.	
Bombay t. blanc Diaper . . .	26. »
— rouge N°1 . . . . .	24. »
— d° Diatribe . . . . .	22. »
Varna . . . . .	20.50
Danube . . . . .	21. » à 22. »
Salonique rouge 123 . . .	22. »
Azow tendre 123 . . . . .	22.50
— d° d° 120 . . . . .	21. »
Bombay dur n° 4 . . . . .	24. »
— n° 5 . . . . .	23. »
— dur n° 6 . . . . .	21.75
Taganrock durs 126 . . . .	24.50
— d° 125 . . . . .	24. »
Berdianska 126 . . . . .	25. »
Kurrachée blanc . . . . .	24. »
— d° rouge . . . . .	23. »
Redwinter n° 2 . . . . .	27. »
Sandomirka de Nicolaïeff . .	26. »
Sandomirka d'Odessa . . .	25.75
Burgas 126 . . . . .	22.50

Les 100 kilogr. entrepôt 1<sup>er</sup> coût.

GRAINS GROSSIERS :

Avoines Russie ou Danube disp . . . . .	16.50
Avoines Russie ou Danube désign. avril-mai	16.50
Les 110 kilogr., 1 <sup>er</sup> coût.	
Avoines de Smyrne disp. . .	16. »
Maïs cinquantini dispon. . .	21. »
— d° liv. avril . . . . .	19. »
Maïs Danube roux . . . . .	16. »
Orges Burgas . . . . .	16. »
— Perse . . . . .	13.75

## CAUSERIE

M. Cochery, ministre des postes et télégraphes, amiral des trois flottes postales françaises, s'est enfin décidé à risquer une petite visite aux paquebots chargés du service des dépêches entre le Havre et New-York.

Ce serait à n'y pas croire si le fait n'était de notoriété publique, mais notre ministre des postes n'avait jamais songé qu'il était au moins convenable, à la veille de l'important débat qui va s'ouvrir sur l'adjudication de cette grosse entreprise, de pouvoir dire : « Un paquebot-poste, je suis ce que c'est, j'en ai vu ».

Des amis, plus jaloux de la gloire ministérielle que le ministre lui-même, l'ont décidé à rompre cette abstention, au moins singulière, et M. Cochery a visité une grande partie de la flotte transatlantique et tout particulièrement la *Normandie* dont il s'est montré des plus satisfait.

Ah ! cette justice publiquement et officiellement rendue par M. Cochery à mon paquebot favori rachète dans mon esprit bien des retards dans la distribution des journaux à domicile !

\*\*\*

Pendant que M. Cochery parcourait la *Normandie*, il n'est pas douteux qu'il se soit sérieusement enquis des conditions moyennes de vitesse, pratiquement réalisables, ainsi que du coût de revient d'un voyage de Paris à New-York par ces immenses bâtiments, et j'imagine qu'il a dû faire un haut le corps fort accentué en apprenant qu'une semblable promenade à treize nœuds et demi nécessitait le débours de deux cents mille francs. Ce qui, à vingt voyages par an, forme la bagatelle de quatre millions !...

J'aime à croire également que notre ministre, jaloux de connaître l'avis des hommes compétents sur la question de vitesse comparée à celle de dépense, aura fait un nœud à son mouchoir pour se rappeler qu'il paraît établi, en principe, dans le monde des transports maritimes, qu'au-delà d'une vitesse déterminée, la dépense de charbon croît au cube du nombre de nœuds supplémentaires obtenus dans le même laps de temps, sans que l'effet commercial utile suive la même progression.

De retour à Paris, il pourra, en conséquence, faire rechercher par les forts en algèbre du ministère, à combien s'éleverait le coût d'un voyage du Havre à New-York si, de l'allure de treize nœuds et demi à l'heure, la *Normandie* passait à celle de 16 ou 17 nœuds, ce rêve des caboteurs du café de Madrid et autres ports de mer de même importance.

\*\*\*

Comme on ne s'avise jamais de tout, et que d'ailleurs la journée d'un ministre n'a que vingt-quatre heures, comme celle des autres mortels, M. Cochery, nourri, escorté et pavosé, n'aura pu trouver le temps de feuilleter *The Shipping Gazette* et d'y voir qu'en Angleterre, cette nation maritime par excellence, le principe de la subvention aux Compagnies postales est toujours en honneur et que le Royaume-Uni consacre chaque année « dix-huit millions » à cette nécessité sociale.

Il y a plus, se défiant fort sagement des propositions au rabais qui lui sont faites par des Compagnies, ayant plus d'appétit que de puissance, « *the post office master* », a le droit d'accorder la subvention à celui qui lui présente le plus de garantie de bonne exécution des contrats, encore qu'il ait demandé une subvention plus élevée que ses concurrents.

Voilà ce que certainement M. Cochery nous remerciera de lui avoir fait connaître, car il est bon homme au fond.

\*\*\*

Cette question de subvention est d'ailleurs la préoccupation de toutes les nations dont les rivages sont baignés par la mer, et celles-là même qui y avaient renoncées sont à la veille d'y revenir. L'Amérique nous fournira prochainement cet exemple de sagesse pratique, comme elle nous en offre tant d'autres dans le domaine économique.

Plus près de nous, on sait au ministère des postes combien les lignes Rubatino coûtent au budget italien, et je ne sais pas que la flotte espagnole se charge de transporter les dépêches aux Deux-Mondes pour le vain plaisir d'être courrier d'Etat.

\*\*\*

Mais c'est assez s'occuper des choses de la marine; reprenons pied sur la terre ferme. Aussi bien ai-je à manifester la satisfaction que j'éprouve à la nouvelle que MM. Lothe, chimiste, et Duval, architecte, ont procédé, le 28 mars, aux expériences prescrites pour rechercher à qui incombe la responsabilité du trépas des cinq égoutiers du boulevard Rochechouart.

Il y a de quoi être fier de l'administration judiciaire en songeant qu'il n'a pas fallu attendre plus de « deux ans » pour procéder à cette expertise, et que, comme cela, tout de suite, la neuvième chambre de police correctionnelle statuera « prochainement » sur cette importante affaire.

\*\*\*

Le *Figaro* publiait, l'autre hier, une lettre fort juste demandant à ce que les loteries fassent connaître sur chaque billet, tout comme sur chaque affiche ou enseignes par elles publiées, le chiffre total de leur émission. La loterie des *Arts décoratifs* a pris la mouche et a répliqué au *Figaro* par une longuissime missive dans laquelle elle répond à tout et encore à autre chose, excepté à la question posée si catégoriquement : Pourquoi les loteries autorisées ne publient-elles pas sur tous leurs documents, le nombre total de billets qu'elles espèrent colloquer au public ?

Ça ne serait pourtant que de l'honnêteté commerciale et cela permettrait de faire des comparaisons.

Après ça, la loterie des *Arts décoratifs* n'aime peut-être pas à ce qu'on la compare aux autres.

\*\*\*

Deux mots sérieux pour finir. On assure que l'un des entrepreneurs des forts récemment édifiés sur le territoire français aurait réussi à tromper jusqu'à ces derniers temps les autorités sur sa véritable nationalité.

Tandis qu'il se donnait pour un strasbourgeois d'origine, il ne serait qu'un vulgaire teuton. L'administration, si tardivement avisée de son erreur, aurait cependant réussi à mettre la main sur des papiers importants, que le susdit entrepreneur destinait aux archives allemandes. Si le fait est vrai, il importe qu'un exemple soit fait, et que la Nouvelle-Calédonie compte un colon de plus. Simple mesure sanitaire. Nous ne sommes déjà que trop colonisés par les Allemands et les Italiens. Ces derniers semblent affectionner le travail dans les forts avoisinant Paris, et les environs de Chelles, notamment, en sont littéralement infectés.

Jene suis pas pour l'ostracisme quand même, mais, mordieu, ce m'est grand souci de voir nos nationaux chômer, tandis que toutes ces choucroutes et tous ces macarons encombrant les chantiers de l'Etat.

Charité bien ordonnée commence par soi-même, dit le peuple. Malheureusement, la voix du peuple n'arrive que bien rarement jusqu'aux oreilles des grands, de quel'qu'extraction qu'on les suppose.

## L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

de la

## COMPAGNIE DU GAZ

Jeudi dernier, à 2 heures 1/2, les actionnaires de la *Compagnie d'éclairage et de chauffage par le gaz* se réunissaient en assemblée générale annuelle, salle Herz, rue de la Victoire, à Paris.

Cette réunion était attendue avec certaine impatience. En présence des difficultés soulevées par le Conseil Municipal et du projet d'arrêté préfectoral tendant à abaisser arbitrairement le prix du gaz de 30 à 25 centimes, le public se demandait non sans une certaine curiosité quelle attitude la Compagnie allait prendre, et quelles résolutions son conseil d'administration allait soumettre à ses actionnaires.

Aussi, à partir de 2 heures de l'après-midi, la grande salle des Concerts de la rue de la Victoire est-elle déjà pleine et jusqu'à l'heure de la clôture de nouveaux retardataires ne cesseront d'entrer. Le bureau est disposé sur la scène. A droite et à gauche des places réservées sont occupées par les représentants des divers grands journaux de Paris.

Dans la salle un public spécial, composé en grande partie de têtes vénérables; le gris, pour ne pas dire le blanc, domine. Signe particulier, un grand nombre d'assistants sont décorés.... Deux dames assistent à la séance.

A 2 heures 1/2, heure fixée sur les lettres de convocation, le conseil d'administration, avec une ponctualité qui lui fait honneur, fait son entrée et prend place autour du bureau.

M. Margueritte déclare la séance ouverte. Le président après avoir donné lecture des articles du règlement concernant les assemblées générales, et appelé auprès de lui, en qualité de scrutateurs, les deux plus forts actionnaires présents, déclare qu'à l'heure actuelle 244 actionnaires assistent à la séance, et que 40,000 actions sont représentées.

M. Duval donne lecture du rapport du conseil d'administration.

Il nous est impossible de suivre le rapporteur dans tous les développements du très remarquable travail dont a donné connaissance à l'assemblée. Nous nous contenterons, en attendant la publication prochaine de ce rapport dans nos colonnes, d'en extraire les points qui nous ont paru les plus importants, et ceux surtout qui ont soulevé plus particulièrement les bravos de l'assemblée.

Passant rapidement sur les considérations générales concernant l'ensemble de l'industrie du gaz, le rapporteur nous apprend qu'en 27 ans la consommation du gaz a plus que sextuplé, qu'en deux ans seulement le nombre des abonnés a augmenté de plus de 20,000, et que la canalisation parisienne comprend aujourd'hui une longueur de 1,967 kilomètres, dont 52 ont été créés en 1882.

Le rapporteur s'est également attaché à rappeler que le capital s'élevait à 256 millions tant en actions qu'en obligations, et que le solde en bénéfices, pour l'exercice 1882, s'élevait à la somme de 42,865,606 fr. 68.

Nous citerons encore quelques chiffres qui nous ont paru plus particulièrement intéressants. Ainsi la vente du coke qui s'est élevée à 17,454,896 fr. 96 a baissé de 200,000 sur l'exercice 1881; les goudrons n'ont produit que 3,206,588 fr. 44, et les eaux ammoniacales 459,916 fr. 05. On voit ce que devient, en présence de ces chiffres plus que modestes, la fameuse légende des *bénéfices*

incalculables provenant des soldes.

M. Duval, poursuivant la lecture de son rapport, a dit quelques des trois institutions créées par la Compagnie en faveur de ses employés.

La *Caisse de Prévoyance*, alimentée par un prélèvement de 1 0/10 sur les jetons de présence et les pointements, et par une allocation nouvelle fournie par la Compagnie en aide aux malades, aux blessés, qu'aux veuves et aux orphelins.

La *Caisse de Retraite*, créée et accordée des pensions à tout employé ayant 55 ans d'âge et 25 ans de service. Elle vient également au secours des veuves d'employés, et est alimentée des dons d'administrateurs et de tions annuelles. La caisse de retraite a payé 24,000 francs de pensions en 1882.

Enfin, la *Caisse d'Economie* objet de faciliter aux employés l'achat de logements, l'achat de vêtements des économies qu'ils effectuent sur leurs salaires. Cette caisse a déjà reçu plus d'un million de francs et elle avait en disponibilité en 1882 une somme de 215,000 fr. C'est un témoignage de l'importance de cette utile institution.

Après avoir parlé de la réserve spéciale instituée par la Compagnie le but de dédommager, à l'expiration de la concession, les actionnaires et obligataires des pertes résultant du partage obligatoire de tout le matériel entre la *Compagnie* et la Ville de Paris, servie constituée au moyen d'un versement annuel de 1 fr. par actionnaire, rapport, au milieu de l'attention générale, aborde enfin la question de la fixation du prix du gaz.

M. Duval, après avoir rappelé les différentes propositions qui ont été discutées, déclare une fois de plus le grand obstacle à l'abaissement du prix du gaz, vient de la Ville de Paris elle-même; que le jour où elle sentira à renoncer à son privilège la Compagnie pourra réduire le prix du gaz à 20 centimes, comme à Vienne, Berlin, Amsterdam, etc. Ville de Paris, il ne faut pas se laisser prélever sous diverses formes 10 centimes par mètre. Depuis 1882, la somme de ces prélèvements s'est élevée à 160,400,000 fr.

Le Conseil municipal a refusé les propositions de transaction avec la compagnie dans un but de justice qui lui avait soumise.

Nous croyons, ajoute le rapporteur, en terminant, que le préfet n'a pas le droit d'agir comme, assure-t-il, il le fait. L'Etat de notre traité autorise bien le préfet à nommer tous les cinq ans une commission, avec mandat de vérifier les procédés de fabrication, etc., mais les contrats qui nous lient, nous n'autorise la Ville ou le préfet par voie d'arrêté pour abaisser le prix du gaz. Nos intérêts sont garantis par nos traités. *Nous nous défendons tous les moyens que la loi nous donne* et nous attendrons avec confiance le jugement qui sera rendu.

Cette déclaration dont nous ne pouvons reproduire que l'esprit, et les termes mêmes, a été accueillie avec applaudissements prolongés. La voix ne s'est élevée en protestation que dans une seule séance à l'unanimité d'approbation du rapporteur du gaz.

La Commission de vérification des comptes est venue ensuite rendre compte de son excellent et irréprochable tenue de la comptabilité, de la gestion des titres et des divers services, et des caisses des espèces, etc., etc., auxquels son mandat appelait.

Le rapporteur de la Commission a obtenu lui aussi un grand succès en venant « protester » contre la menace arbitraire tendant à l'annulation de tous les contrats » au milieu des applaudissements à la chaleur de qu'il a rendu compte de l'esprit de conciliation, de la fermeté qui n'a cessé de présider à la Compagnie dans ses tentatives de transaction en ce lieu, et dans tous les

auxquels ces projets de transactions ont donné lieu.

La séance allait être levée, quand notre ami et collaborateur M. Angot a pris la parole.

Le très intéressant discours qu'a prononcé M. Angot ne peut être entièrement reproduit ici. L'importance de ses développements, malheureusement, s'y oppose. Aussi nous contenterons-nous de faire au travail de notre ami quelques rares emprunts.

Après avoir rendu à la Compagnie, à sa direction, à tout son personnel, un juste tribut d'hommages, qui a soulevé tous les bravos, M. Angot ajoute :

« Depuis plusieurs années, la Compagnie parisienne est en butte à toutes les attaques imaginables; calomniée à dire d'experts, elle s'est sagement contentée d'opposer la vérité vraie à ces attaques passionnées ou intéressées. Alors que l'électricité, comme on nous le prédisait et comme on nous l'a répété, il y a quelques jours encore dans un banquet semi-officiel, devait sinon éteindre, du moins remplacer le gaz, on admettait volontiers la ruine complète de nos intérêts. On nous concédait le droit à la ruine. Et parce que notre entreprise honnête, laborieuse, savante et progressive a su lutter avec succès et opposer ses progrès à ceux des autres, on nous oppose des bénéfices légitimement acquis et en proportion avec les risques courus et à encourir. En sorte, Messieurs, que si notre Compagnie, mal dirigée, comme tant d'autres l'ont été et le sont, avait gaspillé ses forces et ses produits, on ne songerait pas à nous tant attaquer. »

Rappelant ensuite un séjour récent qu'il fit en Angleterre, l'orateur a constaté la position réelle des compagnies gazières de Londres, leur puissante richesse allant toujours en progressant en raison de leur stabilité, de leur indépendance et des tarifs uniformes.

« Les prix du gaz, a ajouté M. Angot, sont à Londres de 17 c. 42 m. le mètre pour le gaz riche dans un quartier seulement, celui de Westminster, et de 14 c. 357 m. dans les autres quartiers. Mais, à ces prix, il convient d'ajouter, à la charge des consommateurs, la taxe payée par chaque habitant pour l'éclairage de la voie publique, ce qui représente environ 2 1/2 0/0 de l'impôt de 2 schillings sur chaque 40 livres d'impôt. N'oublions pas qu'à Paris, avec toutes les charges municipales et autres qui pèsent sur le prix de revient du gaz, la réduction à 25 cent. ramènera le prix perçu à 23 cent. et à 18 pour le même gaz employé comme force motrice. Une première année d'exercice donnera seulement la moyenne vraie. Mais, si la consommation était égale, le prix de perception, réel ou net, pour la Compagnie descendrait à 20 cent. 1/2, sans compter que, si l'arrêté préfectoral pouvait être violemment imposé, la Ville, qui partage nos bénéfices, paierait, elle, seulement 10 c. 1/2, ce que la ville de Londres paie, elle, 14 c. »

L'assemblée a écouté très favorablement le discours de l'honorable M. Angot et lui a fait l'accueil que méritait un pareil travail. Après son discours, aucune discussion ne s'est élevée; l'assemblée, suivant en cela le conseil de l'orateur, a estimé fort sagement qu'en présence des menaces dont la Compagnie était l'objet, toute discussion ne pouvait être qu'inutile ou dangereuse. Le fameux arrêté préfectoral, dont on a tant parlé, n'ayant pas été encore signifié à la Compagnie du gaz, n'existe pas pour elle ou pour ses actionnaires.

Quelques personnes, dans la salle, expliquaient cet ajournement de signification par l'extrême besoin qu'a la Ville de palper les quinze millions qui lui reviennent comme part de bénéfices dans l'exploitation de la Compagnie du gaz en 1882. En signifiant l'arrêté préfectoral avant le vote de l'assemblée sur la disposition des bénéfices, n'y avait-il pas à craindre que les actionnaires attaqués refusassent de verser les 15 millions à la Ville et ne les fissent déposer, en attendant l'issue de la contestation, à la Caisse de dépôts et consignations.

Nous ne savons si telle était l'intention des actionnaires et si, le cas échéant, la mesure eût été prise, mais, dans tous les cas, elle était légale et de bonne guerre.

Les comptes et inventaires de l'exercice 1882 ont été approuvés et le dividende de l'exercice 1882 fixé à la somme de 82 fr. 50 par action.

L'assemblée a approuvé également une cession de terrains à la Compagnie de l'Est et réélu les membres sortants de son conseil, ainsi que ceux de la commission de vérification des comptes.

A quatre heures précises, la séance était levée.

## PUBLICATIONS LÉGALES

Du 25 au 31 mars 1883

### Adjudications Mobilières

Etude Diolé, notaire, à Vincennes, 3, rue du Levant, le 1<sup>er</sup> avril, à midi. De 10 actions de l'Union Parisienne de la Boucherie. Mise à prix, 1,500 francs.

Etude Mahot Delaquerantonnais, 17, rue des Pyramides, le 14 avril, à 1 h. De la propriété de 23 obligations de la Cie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris; 18 obligations 3 0/0, chemins de fer Lombards-Vénitiens. Mise à prix, 8,000 francs.

Etude Ricard, 26, boulevard Saint-Michel, le 25 avril, à 1 h. De : 1<sup>o</sup> Clientèle, bail et agencement des bureaux du Comptoir Syndical, 7, rue Taitbout. Mise à prix 300,000 francs; 2<sup>o</sup> le journal *Le Conseiller, Gazette des Chemins de fer*. Mise à prix, 50,000 francs.

### Formations de Sociétés

La Fraternelle, 159, rue Saint-Denis. Compagnie d'Afrique, 22, rue du Quatre-Septembre.

Caisse des Banques Locales, 50, boulevard Haussmann.

Société anonyme des asphaltes, bitumes et pétroles franco-algériens, 112, rue de l'Oureq.

Société anonyme immobilière du septième arrondissement de Paris, 96, rue de Grenelle.

### Modifications de Sociétés

La Nouvelle Arborèse, 11, rue Le Pelletier. Société civile des Houillères de la Haute-Loire, 43, rue Joubert.

Union coopérative d'ouvriers bijoutiers en doré, 13, cité Dupetit-Thouars (modifications aux statuts).

### Dissolutions de Sociétés

Société des bois du Caucase. Sucrerie et distillerie de Vic-sur-Aisne, 38, rue de Grenelle.

Comptoir franco-anglais, 53, rue Meslay. Société française financière, 18, Chaussée-d'Antin.

Société des impressions nouvelles, 18, rue Gaillon.

Banque de Prêts au commerce, 3, rue d'Aboukir.

### Liquidations de Sociétés

M. Parent a été nommé liquidateur de la Société d'assurance l'Union Universelle, 8, rue St-Augustin.

### Convocations de créanciers

30 mars, Cie spéciale d'assurances et de réassurances maritimes.  
30 mars, journal *Le Patriote*.

### Vérifications

4 avril, Cie des Travaux communaux.

### Affirmations

2 avril, Cie Continentale des Eaux.

### Concordats

4 avril, Crédit Minier.  
4 avril, Société En avant.

### Assemblées de créanciers

29 mags, Sucrerie centrale de Bray-s.-Seine (clôture).  
30 mars, Union Générale (clôture).  
Le Patriote (syndicat).  
Compagnie spéciale d'assurances (clôture).  
31 mars, La grande Brasserie (affirmation)

### Convocations d'actionnaires

17 avril, 2 h., 18, rue du Luxembourg, Société anonyme hospitalière.  
31 mars, 2 h., 48, rue de Châteaudun, l'Hypothèque Foncière.

12 avril, 3 h., 23, rue Richer, Société générale de Produits Alimentaires.

12 avril, 10 h., 59, rue St-Lazare, Association des Constructeurs.

9 avril, 3 h., 28, rue St-Lazare, Coopération typographique de Paris.

28 avril, 3 h., 23, boulevard Poissonnière, Caisse Commerciale de Paris.

17 avril, 2 h., 92, rue de Richelieu, Compagnie du chemin de fer Funiculaire du Vésuve.

17 avril, 19, rue Didot, Maison Béguet.

18 avril, 2 h., 41, rue de la Victoire, Société française Industrielle.

20 avril, 4 h., 7, boulevard de Courcelles, Société des Immeubles de la rue Monceau et du boulevard de Courcelles.

27 avril, 2 h., 100, rue Richelieu, Banque Française et Italienne.

12 avril, 2 h., 33, rue St-Augustin, Sucrerie de Conflans-Jarny.

116 avril, 2 h., 69, rue de Provence, Société Parisienne d'Alimentation et de Commission.

28 avril, 3 h., 11, rue des Capucines, Cie Algérienne.

19 avril, 3 h., 11, avenue de l'Opéra, Mines de Carnaux.

26 avril, 4 h., 14, rue Bergère, Ateliers et Chantiers de la Loire.

30 avril, 3 h., 2, avenue de l'Opéra, Chemin de fer d'Orléans à Châlons.

21 avril, 4 h. 1/2, 4, passage Saulnier, La Science pour tous.

23 avril, 3 h., 61, rue Lafayette, Le Petit Journal.

30 avril, 2 h. 1/2, 28, avenue de l'Opéra, Syndicat professionnel d'exploitation des Chemins de fer régionaux.

16 avril, 2 h., à l'hôtel du Louvre, Société Le Froid.

4 avril, 3 h., 17, rue d'Aumale, Mines d'Étain de Feiak.

19 avril, 9 h., 16, rue de Châteaudun, Ardoisières et Mines d'Argent.

21 avril, 2 h., 10, cité Rougemont, l'Union Mobilière.

21 avril, 3 h. 1/2, 168, rue de Rivoli, Société Sucrière de Roumanie.

30 avril, 5, avenue de l'Opéra, Société anonyme de Baïa de Arama.

19 avril, 3 h., 14, rue Picani, Société des Brûleurs intensifs Siemens à régénérateurs.

27 avril, 2 h., 31, boulevard Henri IV, Vaugirard nouveau.

16 avril, 3 h., 12, rue Le Pelletier, Comptoir Foncier.

26 avril, 3 h., 19, rue Louis-le-Grand, Gaz et Eaux.

14 avril, 4 h. 1/2, 19, rue Jean Beaussire, Société de Gaston Montjous.

16 avril, 2 h., 10, cité Rougemont, Cie pour la fabrication des compteurs et matériels d'usines à gaz.

21 avril, 4 h., 11, rue Le Pelletier, Banque Nationale.

30 avril, 5 h., 10, cité Rougemont, Société Sucrière des Deux-Sèvres.

1<sup>er</sup> mai, 2 h., 195, faubourg Saint-Denis, Union immobilière des Capitalistes, des Constructeurs et des Propriétaires Fonciers.

17 avril, 2 h., Société parisienne d'alimentation et de commission.

### Paiements de coupons et dividendes.

Compagnie du Chemin de fer et du Port de la Réunion. Coupon payable le 1<sup>er</sup> avril.

Annuaire du Commerce Didot-Bottin. A-compte de 25 francs par action, à partir du 2 avril.

Compagnie de Touage de la basse-Seine et de l'Oise. Coupon semestriel payable le 1<sup>er</sup> avril.

Compagnie générale française de Tramuways. Coupon trimestriel payable le 1<sup>er</sup> avril.

Minerais de Vallemar. Coupon payable le 1<sup>er</sup> avril.

Compagnie Parisienne d'Eclairage et de Chauffage par le gaz. Complément du dividende de 1882, payable à partir du 6 avril.

Tirages d'obligations et actions

Gouvernement hellénique, emprunt 6 0/0 879. Tirage au sort de 230 obligations, le 2 avril, au Comptoir d'Escompte.

Compagnie de la basse-Seine et de l'Oise, Les obligations sorties le 28 mars sont remboursables le 1<sup>er</sup> avril.

Mines de Béthune. Tirage, le 3 avril, d'obligations remboursables le 30 avril.

Etablissements Duval. Les obligations sorties au dernier tirage sont remboursables le 1<sup>er</sup> avril.

### Appels de fonds

Grande Société Française des distilleries, malteries et brasseries. Versement du 3<sup>e</sup> quart, du 20 au 30 avril.

Compagnie Parisienne d'Eclairage et de Chauffage par le gaz. 2<sup>e</sup> versement sur l'émission 1882, à effectuer du 6 au 20 avril.

## DEPARTEMENTS

### AIN

#### Convocations d'actionnaires

12 avril, 2 h., à Bourg. Société anonyme de construction mécanique, fonderie et matériel agricole du Sud-Est.

### BOUCHES-DU-RHONE

#### Convocations d'actionnaires

11 avril, 3 h., 6, rue Rameau, à Marseille. Office et Gazette des Travaux publics.

### LOIRE-INFÉRIEURE

#### Convocations d'actionnaires

1<sup>er</sup> mai, Ecole des Sciences, rue Voltaire, à Nantes. Raffineries Emile Etienne et Cézard.

### NORD

#### Déclarations de faillites

Jugement du tribunal de Commerce de Roubaix du 15 mars 1883. De la Société des Produits chimiques du Sartel à Watrelos.

### PYRÉNÉES-ORIENTALES

#### Déclarations de faillites

Jugement du tribunal de commerce de Perpignan du 9 mars 1883.

Gambus et de Martin, banquiers, à Perpignan.

Gambus, agent d'affaires, à Perpignan.

### RHONE

#### Modifications de Sociétés

Comptoir-Lyonnais. Changement de raison sociale.

#### Convocations d'actionnaires.

12 avril, 1 h., 7, rue de Jarente, à Lyon. Compagnie des Bateaux-Omnibus.

7 avril, 10 h., 46, rue Centrale, à Lyon. Société franco-italienne de l'industrie du gaz.

10 avril, 12 h. 1/2, Grand-Hôtel, à Lyon. Société anonyme de la rue Impériale de Lyon.

6 avril, 2 h., 51, chemin de Gerland, à Lyon. Société anonyme des Magasins généraux de Lyon-Guillotière.

31 mars, 8 h., 65, rue de la République, à Lyon. Le *Moniteur de Lyon*.

19 avril, 1 h., 1, place Sathonay, à Lyon, Compagnie du chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse.

30 avril, 2 h., 61, rue de la République, à Lyon. L'avenir des familles.

#### Paiements de coupons et dividendes

Société anonyme des Mines de la Loire. Solde du dividende payable le 16 avril.

Société générale pour la fabrication des pâtes alimentaires. Solde du dividende payable le 1<sup>er</sup> avril.

### SAONE-ET-LOIRE

#### Convocations d'actionnaires

14 avril, 2 h., 22, rue Dinot, à Mâcon. Gaz du Sud-Est.

### SEINE-INFÉRIEURE

#### Ventes après faillites

Etude Mairon, au Havre, le 26 avril, à 2 h., du Casino Marie-Christine, mise à prix, 80,000 francs.

### SEINE-ET-MARNE

#### Adjudications mobilières

Etude Mounier, à Claye-Souilly, le 8 avril à 1 h., de 227 actions de la Cie générale des Ardoisières de Normandie, en 12 lots.

#### Modifications de sociétés

Société de Tannerie et Corroierie de la Providence à Coulommiers (Mod. aux statuts).

#### Convocations d'actionnaires

26 avril, 2 h., à la Ferté-sous-Jouarre, Société générale meulière.

## ETRANGER

### AUTRICHE

#### Convocations d'actionnaires

24 avril, 7 h., 1, Eichenbachgasse, à Vienne, Banque I.R.P. des pays Autrichiens.

### BELGIQUE

#### Convocations d'actionnaires

24 avril, 2 h., 29, rue de la Coupe à Mons, Société anonyme des chevalières de Dour.

#### Paiements de coupons et dividendes

Cie Internationale des Wagons lits, dividende de 1882, payable, 25, rue Montagne la Cour, à Bruxelles, à partir du 10 avril.

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, 6 avril 1883.

FARINES. — Les cours ont un peu fléchi et partout on remarque beaucoup de lourdeur. On cote farines neuf-marques courant 55,75 à 56 le sac; mai 56.50 à 56,75; juin 57,25 à 57.50; quatre mois de mai 57.50 à 57.75; juillet-août 58 à 58,25.

Blés. — Les affaires sont sans importance; la meunerie paraît peu décidée aux achats, les offres sont partout modérées et les prix restent les mêmes qu'il y a huit jours. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée: blé blanc 26 à 26,25; blé roux 24 à 25,50.

Les bons blés de Montereau sont tenus de 30,25 à 30,50 les 120 kil.; les blés roux du Centre ou du rayon de Paris de 24 à 25,50 les 100 kil.

En blés exotiques, les affaires sont nulles; les roux d'hiver d'Amérique n° 2 sont tenus à 26.50; on demande 27 pour les Saint-Louis; 26.50, 26 pour Michigan; et 28 pour Californie n° 1. Le tout par 100 k. sur wagon au Havre.

Les blés de Pologne sont tenus à 25,25 les 100 kil. sur wagon à Rouen; il n'y a pas d'offres en blés de Hongrie.

SEIGLES. — La demande est sans activité les offres modérées et les prix sans variation de 15.50 à 15,75 les 100 kil. en gare d'arrivée.

ORGES. — La campagne s'achève, les offres diminuent beaucoup d'importance, les prix sont fermes. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée: belles orges d'Auvergne 20 à 20.50; pour provenances de la Champagne 19.50 à 20,50, du Gâtinais 18,75 à 19; de Beauce 18.25 à 20; les orges de l'Ouest sont tenues de 18 à 18,50.

ESCORCEONS. — La demande est sans importance et les prix restent toujours de 17,50 à 18 pour bonnes qualités du rayon et 18,25 à 18,50 pour bonnes qualités de choix. Le tout par 100 kil. en gare d'arrivée.

AVOINES. — La demande est suivie et les prix bien tenus. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée à Paris: avoines 1<sup>re</sup> choix 19,25 à 19,50; noires 1<sup>re</sup> qualité 18,25 à 18,50; noires ordinaires 17,75 à 18; grises de Beauce 17,25 à 17,50; grises d'hiver du Centre 17 à 17,25; grises de printemps 17.

Les avoines exotiques valent: Suède 17,50 à 17,75 les 100 kil. c. f. et ass. Rouen; les Pétersbourg 16; les Liban noirs 16,75; les blanches 15,50.

Maïs. — La tendance est toujours lourde; les maïs blancs d'Amérique disponibles sont offerts à 18 avec acheteurs à 17,50 les 100 kil. sur wagon au Havre: les bigarrés de même provenance à livrer sur trois mois d'avril valent 17 à 17,50.

SARRASINS. — Les affaires sont presque nulles aux cours de 16 à 16,25 les 100 k. en gare d'arrivée pour provenances de Bretagne.

ISSUES. — La demande est assez active et les prix se sont relevés de 25 à 50 c. On cote les 100 k. en gare d'arrivée pour les provenances du rayon: gros son 14,30 à 14,75; remoulages blancs 15 à 16; remoulages bis 14 à 14,50; farines de seigle 23 à 25; drèche de grains compressée 5,50 liquide 75 c.

REVUE HEBDOMADAIRE

Blés. — La température, basse la nuit et plus douce le jour, est considérée comme satisfaisante. Les marsages peuvent donc se continuer dans de bonnes conditions.

Le blé, si humide durant ces derniers mois, s'est ressuyé et amélioré grâce aux gelées de ces derniers temps; par suite, l'emploi en est devenu plus facile, surtout avec un mélange de blé exotique.

L'importation se continue assez modérément. La vente néanmoins, reste laborieuse et n'est possible qu'à la condition de faire quelques concessions.

Nous relatons, d'après les documents des Douanes, que nous avons importé pendant la première quinzaine de février... 821.242 hect. qui, additionnés aux chiffres de l'importation du 1<sup>er</sup> août au 15 février... 9.458,878 —

en élèvent le total au 28 février à... 10,280,120 — Contre en 1881-82... 8,715,384 — Contre en 1880-81... 12,787,005 — Contre en 1879-80... 17,103,497 — Contre en 1878-79... 16,081,929 —

Les affaires s'engagent lentement et difficilement, la meunerie n'étant pas encouragée par la faiblesse des farines de commerce. En résumé, les bons blés se maintiennent; les qualités médiocres ont fléchi isolément de 0.25.

Le blé de terme a peu varié bien que les affaires aient eu passablement d'animation. Nonobstant l'importance de notre stock, il nous semble que les cours du moment ont plus de chance de se relever un peu que de baisser encore; les prix sont provisoirement assez bas.

En Angleterre, la baisse a prévalu encore au commencement de la semaine à la faveur de quelques arrivages. Depuis deux jours cependant, le ton est meilleur, sans doute sous l'impression de la reprise signalée aux États-Unis et du retour du mauvais temps. La confiance reste néanmoins limitée parce que les quantités de blé en mer sont toujours importantes et qu'on s'attend à recevoir beaucoup de marchandise de la Russie. — Sur les marchés de l'intérieur, la tendance reste très calme et les affaires sont limitées aux besoins locaux.

Les marchés étrangers restent bien tenus sur la baisse faite.

Les quantités de blés en mer, s'élèvent aux dernières dates:

En destination de l'Angleterre à... 6,896,200 hect. En destination du Continent à... 1,400,700 —

Ensemble pour l'Europe... 8,296,900 hect. contre la semaine précédente 7,075,100 hect. contre l'année dernière... 9,645,400 —

Différence en moins pour cette année... 1,348,500 hect.

Les quantités de farines en mer s'élèvent:

En destination de l'Angleterre à... 362,800 quint. En destination du Continent à... 3,600 — Total pour l'Europe... 366,400 quint. contre année dernière 365,600 — Soit en plus pour celle-ci 800 quint.

Les exportations des États-Unis dans la semaine du 3 au 10 mars ont été:

Sur la France de... 87,000 hect. — l'Angleterre de... 516,200 — — autres ports du Continent de... 116,000 —

Soit au total... 719,200 hect. contre l'année dernière 549,650 — Soit en moins p. cette année 169,550 —

Les stocks visibles aux États-Unis ont augmenté cette semaine de 140.000 hect. L'année dernière, ils avaient diminué de 531,650 hectolitres.

En voici le relevé aux dates suivantes:

1883 28 mars... 7,999,600 hectol. 1883 22... 8,400,000 — 1882 30... 4,396,700 — 1881 31... 7,496,650 — 1880 3 avril... 8,465,450 — 1879 5... 6,825,000 —

FARINES 9 MARQUES. — Les fêtes de Pâques et surtout les réceptions très suivies de farine comme neuvième marque, ont déterminé une nouvelle dépréciation. Depuis quelques jours, on essaie de réagir contre ce courant de baisse, mais avec peu

de succès. Notre place, livrée à son initiative presque exclusive, subit l'impression de la marchandise. Celle-ci est abondante en Province et la vente n'en est guère possible; c'est pourquoi la farine reflue sur Paris. Dans ces conditions, à moins de contretemps prolongés, la hausse n'offre pas de chance de quelque durée sur toutes les époques cotées. Mais, nous réservons l'avenir éloigné, qui est du domaine de la nouvelle récolte.

Étude de M<sup>e</sup> BERNIGAUD, notaire à Lentilly.

A VENDRE A L'AMIABLE FONDS DE BOULANGERIE

Avec Auberge Situé à La Tour-de-Salvagny

S'adresser soit à La Tour-de-Salvagny à M<sup>me</sup> veuve CÉCILLON qui exploite le fonds de commerce, ou à M<sup>e</sup> BERNIGAUD, notaire.

Le gérant: L. BOURGEON.

Imprimerie L. BOURGEON, rue St-Paul, 36-38.

CONTENTIEUX LYONNAIS 9, RUE DE LA MARTINIÈRE, LYON

AGENCE de RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX & d'AFFAIRES LITIGIEUSES Sur la France et l'étranger.

Spécialement recommandée au commerce et à l'industrie par une grande quantité de sociétés financières de France et de l'Europe.

TARIF DES RENSEIGNEMENTS and TARIF DES RECOURVEMENTS table with various rates for different services.

Un seul renseignement sur la France, 2 fr.; sur l'étranger, 3 fr.

COURS OFFICIEL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE LYON

Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce

ABRÉVIATIONS: N nominal. — M manque. — S. C. sans cours. | Les prix sont cotés aux 100 kil. et au kil.; pour les spiritueux, à l'hectolitre et entropôt, et hors barrières pour les marchandises sujettes aux droits d'octroi.

Lyon, le 6 avril 1883.

Main market table with columns for GRAINS ET FARINES, CACAOS, POIVRES, SUIFS, HUILES MINÉRALES, HUILES, SAVONS, BOUGIES, MÉTAUX, and DROGUERIE POUR TEINTURE ET IMPRESSION. Includes sub-sections like REVUE HEBDOMADAIRE and FONDUS DE BOULANGERIE.